

40	11/03/2021	BE 0831.214.279	42	EUR		
NAT.	Date du dépôt	N°	P.	D.	21074.00329	C-cap 1.1

**COMPTES ANNUELS ET AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS**

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

Dénomination: **BDO DISTRIBUTION**

Forme juridique: Société anonyme

Adresse: Avenue Zénobe Gramme

N°: 46

Boîte:

Code postal: 1300

Commune: Wavre

Pays: Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de Brabant wallon

Adresse Internet:

Numéro d'entreprise

BE 0831.214.279

Date de dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

01-02-2016

COMPTE ANNUELS EN EUROS approuvés par l'assemblée générale du

02-02-2021

et relatifs à l'exercice couvrant la période du

01-04-2019

au

31-03-2020

Exercice précédent du

01-04-2018

au

31-03-2019

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet:

C-cap 6.1, C-cap 6.2.1, C-cap 6.2.2, C-cap 6.2.5, C-cap 6.3.1, C-cap 6.3.2, C-cap 6.3.4, C-cap 6.3.6, C-cap 6.4.1, C-cap 6.4.2, C-cap 6.5.1, C-cap 6.5.2, C-cap 6.7.2, C-cap 6.8, C-cap 6.11, C-cap 6.17, C-cap 6.18.1, C-cap 6.18.2, C-cap 9, C-cap 11, C-cap 13, C-cap 14, C-cap 15

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS
ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION
CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION
OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE**

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

MOUVET Sarah

Rue du Fond des Roux 12
1435 Mont-Saint-Guibert
BELGIQUE

Début de mandat: 07-01-2016

Président du Conseil d'Administration

MOXHET Bernard

Rue du Fond des Roux (Hév.) 12
1435 Mont-Saint-Guibert
BELGIQUE

Administrateur gérant

MOXHET Damien

Montagne du godru 47
1300 Wavre
BELGIQUE

Début de mandat: 31-08-2018

Président du Conseil d'Administration

SRL DELVAUX ASSOCIES, REVISEURS D'ENTREPRISES (B00864)

BE 0548.694.950
Chaussée de Louvain 428 bte 1
1380 Lasne
BELGIQUE

Début de mandat: 30-08-2019

Fin de mandat: 30-08-2022

Réviseur d'entreprises

Représenté directement ou indirectement par:

DELFORGE Cheryl (A02569)

Chaussée de Louvain 428 bte 1
1380 Lasne
BELGIQUE

N°	BE 0831.214.279		C-cap 2.2
----	-----------------	--	-----------

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels ont été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de la société*,
- B. L'établissement des comptes annuels*,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)
SOCOFIDEX BE 0831.487.859 Chaussée de Tournai 54 7520 Templeuve BELGIQUE Représenté directement ou indirectement par SOENS Matthieu	2238413F10	B

* Mention facultative.

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT	6.1	20		
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	841.372	1.151.165
Immobilisations incorporelles	6.2	21	25.996	71.398
Immobilisations corporelles	6.3	22/27	815.106	1.079.497
Terrains et constructions		22		
Installations, machines et outillage		23		
Mobilier et matériel roulant		24	54.842	153.583
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26	760.264	925.914
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	6.4/6.5.1	28	270	270
Entreprises liées	6.15	280/1		
Participations		280		
Créances		281		
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	6.15	282/3		
Participations		282		
Créances		283		
Autres immobilisations financières		284/8	270	270
Actions et parts		284		
Créances et cautionnements en numéraire		285/8	270	270
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	4.668.785	3.889.586
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3	2.803.372	2.946.874
Stocks		30/36	2.803.372	2.946.874
Approvisionnements		30/31		
En-cours de fabrication		32		
Produits finis		33		
Marchandises		34	2.742.488	2.908.903
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36	60.884	37.972
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	1.257.643	359.177
Créances commerciales		40	862.989	352.723
Autres créances		41	394.654	6.454
Placements de trésorerie	6.5.1/6.6	50/53		
Actions propres		50		
Autres placements		51/53		
Valeurs disponibles		54/58	514.314	429.725
Comptes de régularisation	6.6	490/1	93.456	153.810
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	5.510.157	5.040.751

N°	BE 0831.214.279		C-cap 3.2
----	-----------------	--	-----------

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES				
Apport	6.7.1	10/15	461.649	1.264.445
Capital		10/11	1.360.000	1.360.000
Capital souscrit		10	1.360.000	1.360.000
Capital non appelé		100	1.360.000	1.360.000
En dehors du capital		101		
Primes d'émission		11		
Autres		1100/10		
		1109/19		
Plus-values de réévaluation		12		
Réserves		13	6.102	6.102
Réserves indisponibles		130/1	6.000	6.000
Réserve légale		130	6.000	6.000
Réserves statutairement indisponibles		1311		
Acquisition d'actions propres		1312		
Soutien financier		1313		
Autres		1319		
Réserves immunisées		132	102	102
Réserves disponibles		133		
Bénéfice (Perte) reporté(e)	(+)/(-)	14	-904.453	-101.657
Subsides en capital		15		
Avance aux associés sur la répartition de l'actif net		19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16	10.000	0
Provisions pour risques et charges		160/5	10.000	0
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges	6.8	164/5	10.000	0
Impôts différés		168		
DETTES		17/49	5.038.508	3.776.305
Dettes à plus d'un an	6.9	17	583.360	589.160
Dettes financières		170/4	583.360	589.160
Emprunts subordonnés		170		
Emprunts obligataires non subordonnés		171		
Dettes de location-financement et dettes assimilées		172		
Etablissements de crédit		173	583.360	589.160
Autres emprunts		174		
Dettes commerciales		175		
Fournisseurs		1750		
Effets à payer		1751		
Acomptes sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
Dettes à un an au plus	6.9	42/48	4.440.606	3.141.354
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42	152.918	268.070
Dettes financières		43	250.000	0
Etablissements de crédit		430/8	250.000	0
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	2.974.227	2.055.095
Fournisseurs		440/4	2.974.227	2.055.095
Effets à payer		441		
Acomptes sur commandes		46	605.346	350.422
Dettes fiscales, salariales et sociales	6.9	45	458.116	467.768
Impôts		450/3	98.258	136.718
Rémunérations et charges sociales		454/9	359.858	331.050
Autres dettes		47/48		
Comptes de régularisation	6.9	492/3	14.542	45.792
TOTAL DU PASSIF		10/49	5.510.157	5.040.751

N°	BE 0831.214.279		C-cap 4
----	-----------------	--	---------

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations				
Chiffre d'affaires	6.10	70/76A	14.736.433	15.194.881
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction) (+)/(-)		70	14.445.613	15.042.371
Production immobilisée		71		
Autres produits d'exploitation	6.10	72		
Produits d'exploitation non récurrents	6.12	74	290.820	145.009
		76A	0	7.502
Coût des ventes et des prestations		60/66A	15.442.061	15.064.901
Approvisionnements et marchandises		60	7.554.774	8.180.122
Achats		600/8	7.388.360	8.583.689
Stocks: réduction (augmentation) (+)/(-)		609	166.414	-403.567
Services et biens divers		61	4.361.627	3.310.363
Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)	6.10	62	2.666.323	2.917.976
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	508.865	425.014
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)	6.10	631/4		
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)	6.10	635/8	10.000	0
Autres charges d'exploitation	6.10	640/8	269.307	226.141
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		649		
Charges d'exploitation non récurrentes	6.12	66A	71.165	5.287
Bénéfice (Perte) d'exploitation	(+)/(-)	9901	-705.628	129.980
Produits financiers		75/76B	9.623	14.746
Produits financiers récurrents		75	9.623	14.746
Produits des immobilisations financières		750	1	1
Produits des actifs circulants		751		
Autres produits financiers	6.11	752/9	9.623	14.745
Produits financiers non récurrents	6.12	76B		
Charges financières		65/66B	105.289	107.624
Charges financières récurrentes	6.11	65	105.289	107.624
Charges des dettes		650	81.261	76.502
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)		651		
Autres charges financières		652/9	24.028	31.123
Charges financières non récurrentes	6.12	66B		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts	(+)/(-)	9903	-801.294	37.102
Prélèvement sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat	(+)/(-)	67/77	1.502	1.567
Impôts		670/3	1.502	1.567
Régularisation d'impôts et reprise de provisions fiscales		77		
Bénéfice (Perte) de l'exercice	(+)/(-)	9904	-802.796	35.535
Prélèvement sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	9905	-802.796	35.535

N°	BE 0831.214.279		C-cap 5
----	-----------------	--	---------

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)/(-)	9906	-904.453	-101.657
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	9905	-802.796	35.535
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-)	14P	-101.657	-137.192
Prélèvement sur les capitaux propres		791/2		
sur l'apport		791		
sur les réserves		792		
Affectation aux capitaux propres		691/2		
à l'apport		691		
à la réserve légale		6920		
aux autres réserves		6921		
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(-)	14	-904.453	-101.657
Intervention des associés dans la perte		794		
Bénéfice à distribuer		694/7		
Rémunération de l'apport		694		
Administrateurs ou gérants		695		
Travailleurs		696		
Autres allocataires		697		

ANNEXE

ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, SAVOIR-FAIRE, MARQUES ET DROITS SIMILAIRES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8052P	XXXXXXXXXX	253.430
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8022		
Cessions et désaffectations	8032	235.740	
Transferts d'une rubrique à une autre	8042		
	8052	17.690	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8122P	XXXXXXXXXX	234.028
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice			
Mutations de l'exercice			
Actés	8072	0	
Repris	8082		
Acquis de tiers	8092		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8102	216.338	
Transférés d'une rubrique à une autre	8112		
	8122	17.690	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	211	0	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE			

N°	BE 0831.214.279		C-cap 6.2.4
----	-----------------	--	-------------

GOODWILL
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice
Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

 Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice
Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

 Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8053P	XXXXXXXXXX	664.500
8023		
8033		
8043		
8053	664.500	
8123P	XXXXXXXXXX	612.504
8073	26.000	
8083		
8093		
8103		
8113		
8123	638.504	
212	25.996	

N°	BE 0831.214.279		C-cap 6.3.3
----	-----------------	--	-------------

ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

		Codes	Exercice	Exercice précédent
MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8193P	XXXXXXXXXX	521.917
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée	(+)(-)	8163	5.600	
Cessions et désaffectations		8173	154.103	
Transferts d'une rubrique à une autre		8183		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8193	373.413	
Plus-values au terme de l'exercice		8253P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice				
Actées		8213		
Acquises de tiers		8223		
Annulées		8233		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)(-)	8243		
Plus-values au terme de l'exercice		8253		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8323P	XXXXXXXXXX	368.334
Mutations de l'exercice				
Actés		8273	70.450	
Repris		8283		
Acquis de tiers		8293		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations		8303	120.212	
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)(-)	8313		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8323	318.572	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		24		54.842

N°	BE 0831.214.279		C-cap 6.3.5
----	-----------------	--	-------------

AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Plus-values au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Plus-values au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8195P	XXXXXXXXXX	2.120.338
8165	241.984	
8175	5.400	
8185		
8195	2.356.922	
8255P	XXXXXXXXXX	
8215		
8225		
8235		
8245		
8255		
8325P	XXXXXXXXXX	1.194.424
8275	406.446	
8285		
8295		
8305	4.212	
8315		
8325	1.596.658	
26	760.264	

N°	BE 0831.214.279		C-cap 6.4.3
----	-----------------	--	-------------

ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES ENTREPRISES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8363		
Cessions et retraits	8373		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)(-)	8383	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393		
Plus-values au terme de l'exercice	8453P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8413		
Acquises de tiers	8423		
Annulées	8433		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)(-)	8443	
Plus-values au terme de l'exercice	8453		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8473		
Reprises	8483		
Acquises de tiers	8493		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8503		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)(-)	8513	
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Montants non appelés au terme de l'exercice	8543		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	8553		
AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES	284		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	285/8P	XXXXXXXXXX	270
Mutations de l'exercice			
Additions	8583		
Remboursements	8593		
Réductions de valeur actées	8603		
Réductions de valeur reprises	8613		
Différences de change	(+)(-)	8623	
Autres	(+)(-)	8633	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	285/8		270
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8653		

PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF

AUTRES PLACEMENTS DE TRÉSORERIE

Actions, parts et placements autres que placements à revenu fixe

Actions et parts - Valeur comptable augmentée du montant non appelé

Actions et parts - Montant non appelé

Métaux précieux et œuvres d'art

Titres à revenu fixe

Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit

Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit

Avec une durée résiduelle ou de préavis

d'un mois au plus

de plus d'un mois à un an au plus

de plus d'un an

Autres placements de trésorerie non repris ci-avant

Codes	Exercice	Exercice précédent
51		
8681		
8682		
8683		
52		
8684		
53		
8686		
8687		
8688		
8689		

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important

490001 Charges à ventiler sur l'exercice

491000 Produits acquis

Exercice
92.335
1.121

N°	BE 0831.214.279		C-cap 6.7.1
----	-----------------	--	-------------

ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

ETAT DU CAPITAL

Capital

Capital souscrit au terme de l'exercice
Capital souscrit au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
100P	XXXXXXXXXX	
100	1.360.000	1.360.000

Modifications au cours de l'exercice

Codes	Montants	Nombre d'actions
	1.360.000	1.180
8702	XXXXXXXXXX	1.180
8703	XXXXXXXXXX	0

Capital non libéré

Capital non appelé
Capital appelé, non versé
Actionnaires redevables de libération

Codes	Montant non appelé	Montant appelé, non versé
101		XXXXXXXXXX
8712	XXXXXXXXXX	

Actions propres

Détenues par la société elle-même
Montant du capital détenu
Nombre d'actions correspondantes
Détenues par ses filiales
Montant du capital détenu
Nombre d'actions correspondantes
Engagement d'émission d'actions
Suite à l'exercice de droits de conversion
Montant des emprunts convertibles en cours
Montant du capital à souscrire
Nombre maximum correspondant d'actions à émettre
Suite à l'exercice de droits de souscription
Nombre de droits de souscription en circulation
Montant du capital à souscrire
Nombre maximum correspondant d'actions à émettre
Capital autorisé non souscrit

Codes	Exercice
8721	
8722	
8731	
8732	
8740	
8741	
8742	
8745	
8746	
8747	
8751	

Parts non représentatives du capital

Répartition
Nombre de parts
Nombre de voix qui y sont attachées
Ventilation par actionnaire
Nombre de parts détenues par la société elle-même
Nombre de parts détenues par les filiales

Codes	Exercice
8761	
8762	
8771	
8781	

N°	BE 0831.214.279		C-cap 6.7.1
----	-----------------	--	-------------

EXPLICATION COMPLÉMENTAIRE RELATIVE À L'APPORT (Y COMPRIS L'APPORT EN INDUSTRIE)

Exercice

N°	BE 0831.214.279		C-cap 6.9
----	-----------------	--	-----------

ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF

VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE

Dettes à plus d'un an échéant dans l'année

	Codes	Exercice
Dettes financières	8801	152.918
Emprunts subordonnés	8811	
Emprunts obligataires non subordonnés	8821	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8831	
Etablissements de crédit	8841	152.918
Autres emprunts	8851	
Dettes commerciales	8861	
Fournisseurs	8871	
Effets à payer	8881	
Acomptes sur commandes	8891	
Autres dettes	8901	
Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année	42	152.918
Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir		
Dettes financières	8802	583.360
Emprunts subordonnés	8812	
Emprunts obligataires non subordonnés	8822	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8832	
Etablissements de crédit	8842	583.360
Autres emprunts	8852	
Dettes commerciales	8862	
Fournisseurs	8872	
Effets à payer	8882	
Acomptes sur commandes	8892	
Autres dettes	8902	
Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	8912	583.360
Dettes ayant plus de 5 ans à courir		
Dettes financières	8803	
Emprunts subordonnés	8813	
Emprunts obligataires non subordonnés	8823	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8833	
Etablissements de crédit	8843	
Autres emprunts	8853	
Dettes commerciales	8863	
Fournisseurs	8873	
Effets à payer	8883	
Acomptes sur commandes	8893	
Autres dettes	8903	
Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir	8913	

DETTES GARANTIES

Dettes garanties par les pouvoirs publics belges

	Codes	Exercice
Dettes financières	8921	
Emprunts subordonnés	8931	
Emprunts obligataires non subordonnés	8941	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8951	
Etablissements de crédit	8961	
Autres emprunts	8971	
Dettes commerciales	8981	
Fournisseurs	8991	
Effets à payer	9001	
Acomptes sur commandes	9011	
Dettes salariales et sociales	9021	
Autres dettes	9051	
Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges	9061	

N°	BE 0831.214.279		C-cap 6.9
----	-----------------	--	-----------

Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société

	Codes	Exercice
Dettes financières	8922	777.713
Emprunts subordonnés	8932	
Emprunts obligataires non subordonnés	8942	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8952	
Etablissements de crédit	8962	777.713
Autres emprunts	8972	
Dettes commerciales	8982	
Fournisseurs	8992	
Effets à payer	9002	
Acomptes sur commandes	9012	
Dettes fiscales, salariales et sociales	9022	
Impôts	9032	
Rémunérations et charges sociales	9042	
Autres dettes	9052	
Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société	9062	777.713

DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES

Impôts

	Codes	Exercice
Dettes fiscales échues	9072	
Dettes fiscales non échues	9073	96.756
Dettes fiscales estimées	450	1.502
Rémunérations et charges sociales	9076	
Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale	9077	359.858
Autres dettes salariales et sociales		

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important

Exercice

N°	BE 0831.214.279		C-cap 6.10
----	-----------------	--	------------

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Chiffre d'affaires net			
Ventilation par catégorie d'activité			
Commerce de détail de mobilier de maison en magasin spécialisé		14.445.613	15.042.371
Ventilation par marché géographique			
Belgique		14.445.613	15.042.371
Autres produits d'exploitation			
Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics	740	32.663	58.880
CHARGES D'EXPLOITATION			
Travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel			
Nombre total à la date de clôture	9086	65	86
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein	9087	76,1	81
Nombre d'heures effectivement prestées	9088	116.688	125.486
Frais de personnel			
Rémunérations et avantages sociaux directs	620	2.073.291	2.208.321
Cotisations patronales d'assurances sociales	621	454.436	490.024
Primes patronales pour assurances extralégales	622		
Autres frais de personnel	623	138.596	219.630
Pensions de retraite et de survie	624		
Provisions pour pensions et obligations similaires			
Dotations (utilisations et reprises)	(+)(-)	635	
Réductions de valeur			
Sur stocks et commandes en cours			
Actées	9110		
Reprises	9111		
Sur créances commerciales			
Actées	9112		
Reprises	9113		
Provisions pour risques et charges			
Constitutions	9115	10.000	0
Utilisations et reprises	9116		
Autres charges d'exploitation			
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	640	219.916	221.734
Autres	641/8	49.391	4.407
Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de la société			
Nombre total à la date de clôture	9096	0	0
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein	9097	0	9,1
Nombre d'heures effectivement prestées	9098	23.861	14.110
Frais pour la société	617	563.418	348.441

PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS NON RÉCURRENTS			
Produits d'exploitation non récurrents			
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	76	0	7.502
Reprises de provisions pour risques et charges d'exploitation non récurrents	76A	0	7.502
Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	760		
Autres produits d'exploitation non récurrents	7620		
Autres produits d'exploitation non récurrents	7630	0	7.502
Autres produits d'exploitation non récurrents	764/8		
Autres produits d'exploitation non récurrents	76B		
Autres produits d'exploitation non récurrents	761		
Autres produits d'exploitation non récurrents	7621		
Autres produits d'exploitation non récurrents	7631		
Autres produits d'exploitation non récurrents	769		
CHARGES NON RÉCURRENTES			
Charges d'exploitation non récurrentes			
Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	66	71.165	5.287
Provisions pour risques et charges d'exploitation non récurrents: dotations (utilisations) (+)/(-)	66A	71.165	5.287
Moins-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	660		
Autres charges d'exploitation non récurrentes	6620		
Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	6630	0	814
Autres charges d'exploitation non récurrentes	664/7	71.165	4.473
Autres charges d'exploitation non récurrentes	6690		
Autres charges d'exploitation non récurrentes	66B		
Autres charges d'exploitation non récurrentes	661		
Autres charges d'exploitation non récurrentes	6621		
Autres charges d'exploitation non récurrentes	6631		
Autres charges d'exploitation non récurrentes	668		
Autres charges d'exploitation non récurrentes	6691		
Charges financières non récurrentes			
Réductions de valeur sur immobilisations financières			
Provisions pour risques et charges financiers non récurrents: dotations (utilisations) (+)/(-)			
Moins-values sur réalisation d'immobilisations financières			
Autres charges financières non récurrentes			
Charges financières non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)			

N°	BE 0831.214.279		C-cap 6.13
----	-----------------	--	------------

IMPÔTS ET TAXES

IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Impôts sur le résultat de l'exercice

Impôts et précomptes dus ou versés
Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif
Suppléments d'impôts estimés

Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs

Suppléments d'impôts dus ou versés
Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés

Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé

Dépenses non admises fiscalement

Codes	Exercice
9134	1.502
9135	1.502
9136	
9137	
9138	0
9139	
9140	
	91.289

Incidence des résultats non récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice

Exercice

Sources de latences fiscales

Latences actives
Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs
Autres latences actives

Latences passives
Ventilation des latences passives

Codes	Exercice
9141	
9142	
9144	

TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS

Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte

A la société (déductibles)
Par la société

Montants retenus à charge de tiers, au titre de

Précompte professionnel
Précompte mobilier

Codes	Exercice	Exercice précédent
9145	2.027.769	2.465.479
9146	3.554.189	3.918.890
9147	247.003	310.837
9148		

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR LA SOCIÉTÉ POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS

Dont

- Effets de commerce en circulation endossés par la société 9149
- Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par la société 9150
- Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par la société 9151
- 9153

GARANTIES RÉELLES

Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de la société

Hypothèques

- Valeur comptable des immeubles grecés 91611
- Montant de l'inscription 91621
- Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat 91631

Gages sur fonds de commerce

- Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement 91711
- Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat 91721

Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs

- La valeur comptable des actifs grecés 91811
- Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie 91821

Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs

- Le montant des actifs en cause 91911
- Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie 91921

Privilège du vendeur

- La valeur comptable du bien vendu 92011
- Le montant du prix non payé 92021

Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers

Hypothèques

- Valeur comptable des immeubles grecés 91612
- Montant de l'inscription 91622
- Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat 91632

Gages sur fonds de commerce

- Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement 91712
- Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat 91722

Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs

- La valeur comptable des actifs grecés 91812
- Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie 91822

Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs

- Le montant des actifs en cause 91912
- Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie 91922

Privilège du vendeur

- La valeur comptable du bien vendu 92012

- Le montant du prix non payé 92022

BIENS ET VALEURS DÉTENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX RISQUES ET PROFITS DE LA SOCIÉTÉ, S'ILS NE SONT PAS PORTÉS AU BILAN

ENGAGEMENTS IMPORTANTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS

N°	BE 0831.214.279		C-cap 6.14
----	-----------------	--	------------

Codes	Exercice
9213	
9214	
9215	
9216	

ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSION D'IMMOBILISATIONS

MARCHÉ À TERME

Marchandises achetées (à recevoir)

Marchandises vendues (à livrer)

Devises achetées (à recevoir)

Devises vendues (à livrer)

ENGAGEMENTS RÉSULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES ATTACHÉES À DES VENTES OU PRESTATIONS DÉJÀ EFFECTUÉES

MONTANT, NATURE ET FORME DES LITIGES ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS

RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURÉS AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS

Description succincte

Mesures prises pour en couvrir la charge

PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE À LA SOCIÉTÉ ELLE-MÊME

Montant estimé des engagements résultant de prestations déjà effectuées

Code	Exercice
9220	

NATURE ET IMPACT FINANCIER DES ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE, NON PRIS EN COMPTE DANS LE BILAN OU LE COMPTE DE RÉSULTATS

ENGAGEMENTS D'ACHAT OU DE VENTE DONT LA SOCIÉTÉ DISPOSE COMME ÉMETTEUR D'OPTIONS DE VENTE OU D'ACHAT

Exercice

Exercice

N°	BE 0831.214.279		C-cap 6.14
----	-----------------	--	------------

Exercice

NATURE, OBJECTIF COMMERCIAL ET CONSÉQUENCES FINANCIÈRES DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN

A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société

Exercice

AUTRES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN (DONT CEUX NON SUSCEPTIBLES D'ÊTRE QUANTIFIÉS)

Mandats fonds de commerce

Existence d'une lettre de confort datée du 31/08/2020

Exercice

220.000
0

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES			
Immobilisations financières			
Participations	280/1		
Créances subordonnées	280		
Autres créances	9271		
Créances	9281		
A plus d'un an	9291	988.203	316.757
A un an au plus	9301		
Placements de trésorerie	9311	988.203	316.757
Actions	9321		
Créances	9331		
Dettes	9341		
A plus d'un an	9351	276.790	0
A un an au plus	9361		
Garanties personnelles et réelles	9371	276.790	
Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées	9381		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société	9391		
Autres engagements financiers significatifs	9401		
Résultats financiers			
Produits des immobilisations financières	9421		
Produits des actifs circulants	9431		
Autres produits financiers	9441		
Charges des dettes	9461		
Autres charges financières	9471		
Cessions d'actifs immobilisés			
Plus-values réalisées	9481		
Moins-values réalisées	9491		
ENTREPRISES ASSOCIÉES			
Immobilisations financières			
Participations	9253		
Créances subordonnées	9263		
Autres créances	9273		
Créances	9283		
A plus d'un an	9293		
A un an au plus	9303		
Dettes	9313		
A plus d'un an	9353		
A un an au plus	9363		
Garanties personnelles et réelles	9373		
Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises associées	9383		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises associées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société	9393		
Autres engagements financiers significatifs	9403		
AUTRES ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION			
Immobilisations financières			
Participations	9252		
Créances subordonnées	9262		
Autres créances	9272		
Créances	9282		
A plus d'un an	9292		
A un an au plus	9302		
Dettes	9312		
A plus d'un an	9352		
A un an au plus	9362		
	9372		

N°	BE 0831.214.279		C-cap 6.15
----	-----------------	--	------------

TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ

Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société

Néant

Exercice

0

N°	BE 0831.214.279		C-cap 6.16
----	-----------------	--	------------

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC

LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT LA SOCIÉTÉ SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES

Créances sur les personnes précitées

Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé

Codes	Exercice
9500	7.328
9501	
9502	
9503	
9504	

Garanties constituées en leur faveur

Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur

Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable

Aux administrateurs et gérants

Aux anciens administrateurs et anciens gérants

LE(S) COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)

Emoluments du (des) commissaire(s)

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisorale

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisorale

Codes	Exercice
9505	12.000
95061	
95062	
95063	
95081	
95082	
95083	

Mentions en application de l'article 3:64, §2 et §4 du Code des sociétés et des associations

N°	BE 0831.214.279		C-cap 6.19
----	-----------------	--	------------

Règles d'évaluation

I. Principes généraux

Les règles d'évaluation sont établies conformément à l'arrêté royal du 29 avril 2019 portant exécution du Code des sociétés et associations. En vue d'assurer l'image fidèle, il a été dérogé aux règles d'évaluation prévues dans cet arrêté dans les cas exceptionnels suivants:
Néant

Les règles d'évaluation n'ont pas été modifiées dans leur énoncé ou leur application par rapport à l'exercice précédent. Le compte de résultats n'a pas été influencé de façon importante par des produits ou des charges imputables à un exercice antérieur. Les chiffres de l'exercice ne sont pas comparables à ceux de l'exercice précédent en raison du fait suivant:
Néant

Autres informations requises pour que les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'entreprise:
Néant

II. Règles particulières

Frais de restructuration:

Au cours de l'exercice, des frais de restructuration n'ont pas été portés à l'actif.

Immobilisations corporelles:

Des immobilisations corporelles n'ont pas été réévaluées durant l'exercice.

Amortissements actés pendant l'exercice

LICENCES:

L - NR - 33,33% - 33,33% - 0,00% - 0,00%

FONDS DE COMMERCE:

L - NR - 20,00% - 20,00% - 0,00% - 0,00%

VOITURE:

L - NR25,00% - 25,00% - 0,00% - 0,00%

CAMION - CAMIONETTE:

L - NR25,00% - 25,00% - 0,00% - 0,00%

MOBILIER ET MATERIEL:

L - NR - 20,00% - 20,00% - 0,00% - 0,00%

MATERIEL INFORMATIQUE:

L - NR - 33,33% - 33,33% - 0,00% - 0,00%

Autres immobilisations corporelles:

L - NR - 20,00% - 20,00% - 0,00% - 0,00%

AMENAGEMENTS - ENSEIGNES - SYSTEME ALARME:

D - NR - 20,00% - 20,00% - 0,00% - 0,00%

Immobilisations financières:

Des participations n'ont pas été réévaluées durant l'exercice.

Stocks

Les stocks sont évalués à leur valeur d'acquisition calculée selon la méthode suivant ou à la valeur de marché si elle est inférieure.

- Approvisionnements (Non applicable)

- En cours de fabrication - produits finis (Non applicable)

- Marchandises (FIFO)

- Immeubles destinés à la vente (Non applicable)

Dettes:

Le passif ne comporte pas de dettes à long terme, non productives d'intérêt ou assorties d'un taux d'intérêt anormalement faible.

Devises:

Les avoirs, dettes et engagements libellés en devises sont convertis en EUR sur les bases suivantes

Néant

Les écarts de conversion des devises sont traités comme suit dans les comptes annuels:

Néant

N°	BE 0831.214.279		C-cap 6.20
----	-----------------	--	------------

Autres informations à communiquer dans l'annexe

- La perte est essentiellement imputable à la période de confinement liée aux évènements du "COVID-19#?. Nos magasins ont été fermés et surtout notre service de logistique a été mis en arrêt complet pendant la seconde quinzaine du mois de mars. Cette période correspond aux livraisons des commandes conclues pendant le mois de janvier qui génère le niveau de commandes le plus important durant l'exercice. Le chiffre d'affaires lié à ces commandes a été reporté étant donné l'absence de livraison.
 - Afin de consolider les capitaux propres de la société, une augmentation de capital de 700.000 EUR (230.500 en numéraire et une prime d'émission de 469.500 EUR incorporée au capital) a été souscrite en juin 2020.
 - La situation comptable à fin janvier est en amélioration, tout en restant négative, par rapport à l'exercice précédent. Il est à noter que la situation des commandes à fin janvier 2021 est en nette amélioration et laisse raisonnablement à penser que la situation comptable à fin mars 2021 sera bénéficiaire ou du moins à l'équilibre et ce malgré les confinements du printemps 2020 et de novembre 2020.
 - Une réorganisation de la structure de l'entreprise (cession d'un fonds de commerce non rentable ; renégociation de loyers, réorganisation du personnel et diminution des couts salariaux grâce aux aides Covid pendant les confinements,) ont permis de renforcer la trésorerie de l'entreprise. Il en ressort que la situation de trésorerie est largement bénéficiaire à fin janvier 2021. Les lignes de crédit ne sont plus utilisées et seront remboursées avant la fin de la clôture prochaine.
 - L'entreprise sera à même de rembourser ses dettes au moins pour les 12 prochains mois.
- De ce fait, la poursuite des activités peut être envisagée sans difficulté.

BDO DISTRIBUTION
Société anonyme
Avenue Zénobe Gramme 46
1300 WAVRE

0831214279
RPM. Brabant wallon, division Nivelles

RAPPORT DE GESTION DE L'ORGANE D'ADMINISTRATION
rédigé en vue de l'assemblée générale du 02/02/2021

Chers actionnaires,

L'organe d'administration a l'honneur de soumettre à votre approbation les comptes annuels de l'exercice clôturé au 31/03/2020. Le présent rapport a été établi en vertu des articles 3:5 et 3:6 du CSA.
La comptabilité est tenue et les comptes annuels sont établis en EUR.

1. Commentaires sur les comptes annuels

Les chiffres clés au 31/03/2020 peuvent être comparés comme suit à ceux au 31/03/2019:

<u>Compte de résultats</u>	31/03/2020	31/03/2019
Chiffre d'affaires	14 445 612,70	15 042 370,93
Autres produits d'exploitation	290 820,46	145 008,58
Charges d'exploitation non récurrentes	0,00	7 501,67
Produits d'exploitation non récurrents	-11 916 401,13	-11 490 484,23
Marge brute	2 820 032,03	3 704 396,95
Rémunérations, charges sociales et pensions	-2 666 322,67	-2 917 975,74
Amortissements/réductions de valeur	-518 865,46	-425 013,50
Autres charges d'exploitation	-269 307,03	-226 140,81
Charges d'exploitation non récurrentes	-71 164,83	-5 287,01
Résultat d'exploitation	-705 627,96	129 979,89
Coûts et produits financiers	-95 665,97	-92 878,26
Bénéfice (perte) de l'exercice avant impôts	-801 293,93	37 101,63
Impôts sur le résultat	-1 502,44	-1 566,65
Bénéfice (perte) de l'exercice à affecter	-802 796,37	35 534,98
<u>Bilan</u>	31/03/2020	31/03/2019
Actifs immobilisés	841 371,58	1 151 164,94
Stocks et commandes en cours d'exécution	2 803 372,19	2 946 874,12
Créances à un an au plus	1 257 642,58	359 177,00
Placements de trésorerie et valeurs disponibles	514 314,04	429 724,69
Comptes de régularisation	93 456,16	153 809,93
Actif	5 510 156,55	5 040 750,68
Capitaux propres	461 649,03	1 264 445,40
Provisions et impôts différés	10 000,00	0,00
Dettes à plus d'un an	583 359,59	589 159,50
Dettes à un an au plus	4 440 606,15	3 141 354,24
Comptes de régularisation	14 541,78	45 791,54
Passif	5 510 156,55	5 040 750,68



2. Affectation du résultat

Perte à affecter		-904 453,09
	Perte de l'exercice à affecter	-802 796,37
	Perte reportée de l'exercice précédent	-101 656,72
Perte à reporter		-904 453,09

En vertu de l'article 3:3, § 1 de l'Arrêté Royal du 29 avril 2019 portant exécution du CSA, le bilan est établi après répartition du résultat.

Selon le bilan, l'actif net de la société s'élève à 461 649,03 EUR.

3. Description des principaux risques et incertitudes

Sans être exhaustif, l'organe d'administration doit vous signaler les risques et incertitudes suivants auxquels la société est confrontée.

La société a été confrontée à une fermeture de ses magasins à une mise à l'arrêt de son service de logistique pendant la période de confinement du mois de mars lié au « COVID-19 ». Cette situation a occasionné un décalage important de chiffre d'affaires étant donné que le mois de mars correspond à une période très dense (livraison des commandes conclues en janvier).

Le résultat de l'exercice en cours devrait être équilibré malgré les confinements du printemps 2020 et du mois de novembre 2020.

4. Données sur des événements importants survenus après la clôture de l'exercice

Aucun événement important, en dehors de la poursuite de la crise sanitaire du CODID-19 débutée fin février 2020, qui, par sa nature, pourrait influencer les comptes annuels clôturés au 31/03/2020 n'a eu lieu après la clôture de l'exercice.

5. Circonstances susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement de la société, pour autant qu'elles ne sont pas de nature à porter gravement préjudice à la société

Aucune circonstance susceptible d'influencer considérablement la situation financière et les résultats futurs de la société n'a été relevée.

6. Travaux en matière de recherche et développement

Néant.

7. Données concernant l'existence de succursales de la société

La société ne dispose pas de succursales.

8. Modification/Confirmation des règles comptables

Les règles comptables appliquées à la clôture des comptes annuels au 31/03/2020 ne diffèrent pas des règles comptables appliquées lors de l'exercice précédent. Le résumé des règles comptables est joint aux comptes annuels.

L'organe d'administration détermine que l'article 3:6, §1, 6° du CSA est applicable et décide explicitement de maintenir les règles comptables dans la perspective de la continuité pour les raisons suivantes:

- La perte est essentiellement imputable à la période de confinement liée aux événements du "COVID-19". Nos magasins ont été fermés et surtout notre service de logistique a été mis en arrêt complet



pendant la seconde quinzaine du mois de mars. Cette période correspond aux livraisons des commandes conclues pendant le mois de janvier qui génère le niveau de commandes le plus important durant l'exercice. Le chiffre d'affaires lié à ces commandes a été reporté étant donné l'absence de livraison.

- Afin de consolider les capitaux propres de la société, une augmentation de capital de 700.000 EUR (230.500 en numéraire et une prime d'émission de 469.500 EUR incorporée au capital) a été souscrite en juin 2020.
- La situation comptable à fin janvier est en amélioration, tout en restant négative, par rapport à l'exercice précédent. Il est à noter que la situation des commandes à fin janvier 2021 est en nette amélioration et laisse raisonnablement à penser que la situation comptable à fin mars 2021 sera bénéficiaire ou du moins à l'équilibre et ce malgré les confinements du printemps 2020 et de novembre 2020.
- Une réorganisation de la structure de l'entreprise (cession d'un fonds de commerce non rentable ; renégociation de loyers, réorganisation du personnel et diminution des couts salariaux grâce aux aides Covid pendant les confinements,) ont permis de renforcer la trésorerie de l'entreprise. Il en ressort que la situation de trésorerie est largement bénéficiaire à fin janvier 2021. Les lignes de crédit ne sont plus utilisées et seront remboursées avant la fin de la clôture prochaine.
- L'entreprise sera à même de rembourser ses dettes au moins pour les 12 prochains mois.
- La poursuite des activités et le maintien des règles d'évaluation en continuité sont donc décidés.

9. Conflit d'intérêts

Les activités de logistique et d'administration ont été transférées durant l'exercice dans les sociétés respectives P-LOGISTIQUE et PLUGES, de sorte que seule l'activité commerciale reste exploitée par BDO DISTRIBUTION. Ce transfert a pour objectif principal de segmenter les activités permettant une meilleure allocation des ressources et investissements.

Les prestations réalisées par P-LOGISTIQUE et PLUGES ont fait l'objet d'une convention de prestation. Les prestations sont facturées à BDO DISTRIBUTION sur base d'un « cost + 10 % ».

Le procès-verbal du conseil d'administration, joint en annexe, et le procès-verbal de l'assemblée générale du 12 décembre 2019 marquent leur accord sur les conventions établies à cet effet et les modalités d'exécution.

10. Informations concernant l'utilisation d'instruments financiers par la société pour autant que cela soit pertinent pour l'évaluation de son actif, de son passif, de sa situation financière et de ses résultats

Néant.

11. Acquisition/cession d'actions propres ou de certificats

La société n'a pas acquis/cédé aucune de ses propres actions ou certificats au cours du dernier exercice.

12. Acquisition d'actions de la société mère ou par une filiale

Néant.

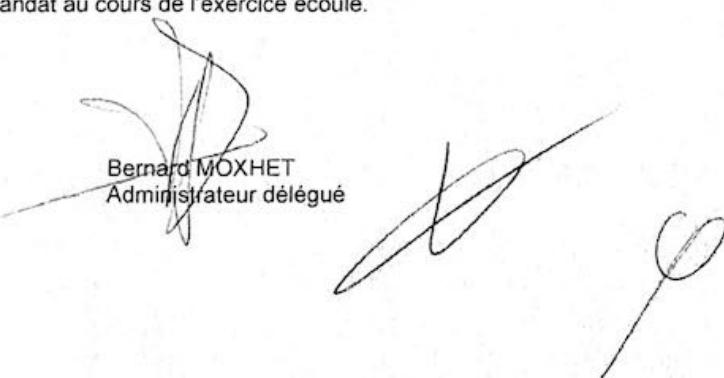
Nous vous invitons à approuver les comptes annuels soumis et à bien vouloir donner décharge à l'organe d'administration pour l'exercice de son mandat au cours de l'exercice écoulé.

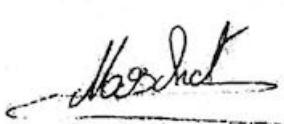
À Wavre, le 31/01/2021.

Sarah MOUVET
Administrateur



Bernard MOXHET
Administrateur délégué





Damien MOXHET
Administrateur

Gérard Delvaux
Réviseur d'Entreprises Honoraire

Pierre Lerusse
Vincent Misselyn
Cheryl Delforge
Réviseurs d'Entreprises
Associés

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A L'ASSEMBLEE
GENÉRALE DE BDO DISTRIBUTION S.A. POUR
L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020**

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de BDO DISTRIBUTION S.A. (la « Société »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes annuels ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Le tout constitue un ensemble et est inséparable. Ce rapport du commissaire fait suite à notre rapport de carence établi le 14 aout 2020, qui vous a été adressé, en l'absence des documents nécessaires pour nous permettre d'établir notre rapport dans les délais requis.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 30/08/2019, conformément à la proposition de l'organe d'administration. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels clôturés au 31/03/2022. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de BDO DISTRIBUTION S.A. durant 4 exercices consécutifs.

Rapport sur les comptes annuels

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la Société, comprenant le bilan au 31 mars 2020 ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à € 5.510.157 et dont le compte de résultats se solde par une perte de l'exercice de € 802.796,37.

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Société au 31 mars 2020, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe d'administration et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Delvaux Associés, Réviseurs d'Entreprises srl

Société à Responsabilité Limitée

Siège social : 428 Bte 1, Chaussée de Louvain • 1380 Lasne (Ohain) • Tél. : +32 (0)2 385 08 28

IBAN CBC Banque BE43 7320 3155 8801 • T.V.A. : 0548.694.950 • IRE n°B00864

info@delvauxassocies.be

33/42

Observations – Crise du COVID-19 et Soutien financier

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons l'attention sur l'annexe C-cap 6-20 des comptes annuels, qui fait état des effets constatés de la crise sanitaire du COVID 19 sur l'exercice clôturé ainsi que sur les effets escomptés sur la rentabilité et liquidité futures de la société. L'organe d'administration y mentionne également les mesures prises ainsi que celles qu'il compte prendre

Nous attirons également l'attention sur l'annexe C-cap 6.14 des comptes annuels qui mentionne l'existence du soutien financier fourni par Monsieur Moxhet jusqu'à la prochaine assemblée générale statutaire de la société appelée à approuver les comptes annuels à venir.

Responsabilités de l'organe d'administration relatives à l'établissement des comptes annuels

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'organe d'administration d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe d'administration a l'intention de mettre la Société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de la Société ni quant à l'efficience ou l'efficacité avec laquelle l'organe d'administration a mené ou mènera les affaires de la Société. Nos responsabilités relatives à l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation sont décrites ci-après.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonference, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier ;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la Société à cesser son exploitation ;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons à l'organe d'administration notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes relevées lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de l'organe d'administration

L'organe d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion [et des autres informations contenues dans le rapport annuel], [des documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires,] du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des associations et des statuts de la Société.

Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mission et conformément à la norme belge complémentaire (version révisée 2020) aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans ses [leurs] aspects significatifs, le rapport de gestion [et les autres informations contenues dans le rapport annuel], [certains documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires,] et le respect de certaines dispositions du Code des sociétés et des associations et des statuts, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice et a été établi conformément aux articles 3:5 et 3:6 du Code des sociétés et des associations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie

significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

Mention relative au bilan social

Le bilan social, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 3:12, §1^{er}, 8^o du Code des sociétés et des associations, traite, tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par ce Code, en ce compris celles concernant l'information relative aux salaires et aux formations, et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans le cadre de notre mission.

Mentions relatives à l'indépendance

Notre cabinet de révision n'a pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et est resté indépendant vis-à-vis de la Société au cours de notre mandat.

Autres mentions

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- La société n'a pas respecté les dispositions du Code des sociétés et des associations en matière de délais de remise au commissaire et aux actionnaires des pièces requises. Nous n'avons pas à vous signaler d'autre opération conclue ou de décision prise par ailleurs en violation des statuts ou du Code des sociétés et des associations.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés et des associations.
- Nous avons évalué les conséquences patrimoniales pour la Société de la décision prise en conflit d'intérêt telles que décrites dans le procès-verbal de l'organe d'administration.
- La répartition des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.

Ohain, le 1^{er} février 2021

Delvaux Associés, Réviseurs d'entreprises SRL

Commissaire

Représenté par

Cheryl Delforge
Réviseur d'entreprises



N°	BE 0831.214.279		C-cap 10
----	-----------------	--	----------

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend la société: 31100

ETAT DES PERSONNES OCCUPÉES

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL

Au cours de l'exercice	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
Nombre moyen de travailleurs				
Temps plein	1001	72,1	47,8	24,3
Temps partiel	1002	6,7	6,6	0,1
Total en équivalents temps plein (ETP)	1003	76,1	47,9	28,2
Nombre d'heures effectivement prestées				
Temps plein	1011	111.293	74.704	36.589
Temps partiel	1012	5.395	96	5.299
Total	1013	116.688	74.800	41.888
Frais de personnel				
Temps plein	1021	2.543.047	1.706.988	836.059
Temps partiel	1022	123.276	2.194	121.082
Total	1023	2.666.323	1.709.181	957.141
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033			

Au cours de l'exercice précédent	Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
Nombre moyen de travailleurs en ETP	1003	81	51,6	29,4
Nombre d'heures effectivement prestées	1013	125.486	81.886	43.600
Frais de personnel	1023	2.904.434	1.890.586	1.013.848
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033	0	0	0

N°	BE 0831.214.279		C-cap 10
----	-----------------	--	----------

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL (SUITE)

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
A la date de clôture de l'exercice				
Nombre de travailleurs	105	59	6	62,6
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110	54	6	57,6
Contrat à durée déterminée	111	5		5
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113			
Par sexe et niveau d'études				
Hommes	120	39	0	39
de niveau primaire	1200	38		38
de niveau secondaire	1201	1		1
de niveau supérieur non universitaire	1202			
de niveau universitaire	1203			
Femmes	121	20	6	23,6
de niveau primaire	1210	18	6	21,6
de niveau secondaire	1211	1		1
de niveau supérieur non universitaire	1212	1		1
de niveau universitaire	1213			
Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130			
Employés	134	54	6	57,6
Ouvriers	132			
Autres	133	5		5

PERSONNEL INTÉRIMAIRE ET PERSONNES MISES À LA DISPOSITION DE LA SOCIÉTÉ

	Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de la société
Au cours de l'exercice			
Nombre moyen de personnes occupées	150		
Nombre d'heures effectivement prestées	151	23.861	
Frais pour la société	152	563.418	

TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

ENTRÉES	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein			
Nombre de travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice							
Par type de contrat de travail							
Contrat à durée indéterminée	205	47	2	48,3			
Contrat à durée déterminée	210	41	2	42,3			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	211	6		6			
Contrat de remplacement	212						
	213						
SORTIES							
Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice							
Par type de contrat de travail							
Contrat à durée indéterminée	305	66	3	68			
Contrat à durée déterminée	310	63	3	65			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	311	3		3			
Contrat de remplacement	312						
	313						
Par motif de fin de contrat							
Pension	340						
Chômage avec complément d'entreprise	341						
Licenciement	342						
Autre motif	343	66	3	68			
Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prêter des services au profit de la société comme indépendants	350						

RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

	Codes	Hommes	Codes	Femmes
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5801		5811	
Nombre d'heures de formation suivies	5802		5812	
Coût net pour la société	5803		5813	
dont coût brut directement lié aux formations	58031		58131	
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	58032		58132	
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	58033		58133	
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5821		5831	
Nombre d'heures de formation suivies	5822		5832	
Coût net pour la société	5823		5833	
Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5841	30	5851	
Nombre d'heures de formation suivies	5842	27.744	5852	
Coût net pour la société	5843	111.322	5853	

BDO DISTRIBUTION SA
Avenue Zénobe Gramme 46
1300 WAVRE
BCE : 0831.214.279

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DE L'ORGANE D'ADMINISTRATION DU 12/12/2019

Sont présents :

Mouvet Sarah
Moxhet Damien

L'organe d'administration s'est réuni avec pour ordre du jour :

Validation des opérations contractées entre la SRL P-LOGISTIQUE, la SRL PLUGES et BDO DISTRIBUTION SA.

Exposé

En application de l'article 7 :96 du Code des Sociétés et des Associations, qui dispose notamment que :

« § 1er. Lorsque le conseil d'administration est appelé à prendre une décision ou à se prononcer sur une opération relevant de sa compétence à propos de laquelle un administrateur a un intérêt direct ou indirect de nature patrimoniale qui est opposé à l'intérêt de la société, cet administrateur doit en informer les autres administrateurs avant que le conseil d'administration ne prenne une décision. Sa déclaration et ses explications sur la nature de cet intérêt opposé doivent figurer dans le procès-verbal de la réunion du conseil d'administration qui doit prendre cette décision. Le conseil d'administration ne peut déléguer sa décision.

Le conseil d'administration décrit, dans le procès-verbal, la nature de la décision ou de l'opération visée à l'alinéa 1er et les conséquences patrimoniales pour la société et justifie la décision qui a été prise. Cette partie du procès-verbal figure dans son intégralité dans le rapport de gestion ou dans une pièce qui est déposée en même temps que les comptes annuels.»

Dans ce contexte, Monsieur Bernard Moxhet indique à l'ensemble des autres administrateurs qu'il se trouve en situation de conflit d'intérêt au sens de l'article susvisé.

Monsieur Bernard Moxhet expose aux autres administrateurs les principes de l'opération et les conditions auxquelles elle est réalisée :

1. Cession des actifs à P-Logistique

Cession à une société constituée au sein du groupe familial en vue d'augmenter la productivité de l'entreprise et de préserver sa capacité concurrentielle, il fournit verbalement toutes explications concernant les enjeux essentiels pour BDO et P-LOGISTIQUE du projet qui a le mérite de spécialiser l'activité logistique.

2. Cession des actifs à Pluges

Cession à une société constituée au sein du groupe familial en vue d'augmenter la productivité de l'entreprise et de préserver sa capacité concurrentielle, il fournit verbalement toutes explications concernant les enjeux essentiels pour BDO et PLUGES du projet qui a le mérite de spécialiser l'activité Back Office.

Monsieur Bernard Moxhet quitte ensuite la salle où le conseil d'administration se tient aux fins de laisser les autres administrateurs, qui confirmant à leur tour ne pas être en situation de conflits d'intérêts, le soin de délibérer.

En application de l'article 7 :97 du Code des Sociétés et des Associations, les autres administrateurs indiquent ce qui suit :

A l'unanimité des administrateurs présents, l'organe d'administration décide d'accepter la cession de la division logistique et Back Office et approuve les conventions de cession ci-annexée.

L'ordre du jour ayant été traité, la séance est levée à 11:00 heures après lecture et approbation du présent procès-verbal et de ses annexes.

Les Administrateurs

Mouvet Sarah

Moxhet Damien